République Française - Liberté, Egalité, Fraternité - Département du Rhône

Élections Législatives de 1962

9me Circonscription du Rhône

Electrices, Electeurs,

Je m'adresse à nouveau à vous et je viens faire appel à vos suffrages pour la deuxième fois comme député.

Ayant refusé de voter la censure le 5 octobre dernier, et ayant fait campagne pour le « OUI » lors du Référendum du 28 Octobre, je suis et je veux rester vis-à-vis de vous le parlementaire qui n'hésite pas à prendre ses responsabilités en toute occasion et en toute conscience.

Pour moi, je l'ai dit et je l'ai écrit, la dissolution de l'Assemblée Nationale constitue l'aboutissement logique d'une campagne de dénigrement bien orchestrée que certains, au Palais-Bourbon, menaient à l'encontre du Général de Gaulle depuis quatre ans.

Pour moi, le redressement certain de notre économie et de nos finances n'avait pas besoin d'une crise gouvernementale dont l'issue aurait pu, si vous n'aviez, le 28, montré que vous étiez là, être fatale à son maintien.

Pour moi, l'amélioration sociale entreprise et QUI DOIT encore se poursuivre en s'accentuant, repose sur cette stabilité perpétuée et cette confiance réitérée.

Pour moi enfin, l'association amicale de la France avec tous les peuples d'Afrique, son prestige au sein des nations libres, et plus particulièrement de l'Europe en marche, en un mot la PAIX si chère à nos cœurs puisent leur fondement sur la présence à la tête de notre Pays, d'un Président de la République investi de l'autorité nécessaire.

C'est cela, c'est tout cela que vous avez voulu en vous prononçant favorablement au Référendum du 28 Octobre.

Merci de l'avoir fait. Merci d'avoir, une fois de plus, fait preuve de raison, de bon sens et de sagesse.

Et maintenant il vous reste, il nous reste, dans cette circonscription qui est la nôtre, à poursuivre en commun notre chemin dans la ligne tracée depuis 1958.

Hérissée d'obstacles, soumise aux fluctuations d'une économie mondiale en pleine révolution, appuyée sur une jeunesse qui monte et veut faire sa place en toute équité, la tâche qui nous attend est immense mais combien exaltante.

Je ne veux pas faire un bilan des quatre années écoulées, car quelles que soient les transformations, les améliorations obtenues, trop de choses restent encore à faire. L'œuvre entreprise est si vaste, les difficultés à surmonter si grandes, que pour continuer dans la voie conduisant au but essentiel et jamais atteint pleinement : le bien-être, le mieux-être de chacun, il faut de la persévérance, de la patience et, par-dessus tout, votre confiance.

Depuis quatre ans, vous m'avez vu à l'œuvre et vous avez appris à me connaître. Fidèle à ma promesse, j'ai tenu à développer les contacts avec vous, dans tous les milieux : ouvriers, cultivateurs, commerçants et artisans, fonctionnaires et industriels. Dans mes permanences mensuelles des milliers d'entre vous sont venus me soumettre leurs soucis, leurs préoccupations. De mon mieux, j'ai répondu à leurs désirs. J'ai assuré la liaison entre vous et les pouvoirs publics, à l'échelon départemental comme à l'échelon national, pour Tarare comme pour les autres cantons de cette circonscription.

Oh ! sans doute, tout n'a pas été résolu, il s'en faut, mais je suis conscient d'avoir rempli mon devoir et je me sens apte, si vous me faites à nouveau confiance, à poursuivre dans la même voie.

Le LOGEMENT, l'ALIMENTATION en eau y compris les écarts, l'ASSAINISSEMENT de nos communes, leurs CHEMINS constituent pour moi l'un de mes objectifs principaux.

La formation professionnelle de nos jeunes, à Thizy comme à Tarare ou ailleurs, qu'ils soient ouvriers ou paysans, verra, dès 1963, se mettre en place ou se développer des établissements, leur donnant les connaissances indispensables pour leur permettre de jouer dans l'avenir le rôle qui doit être le leur : Centres Professionnels de Thizy et de Lamure-sur-Azergues ; Cours Complémentaire de Sainte-Foy-l'Argentière ; Lycée de 1 700 élèves et Ecole Nationale de Perfectionnement à Tarare.

Fier d'avoir été l'un des artisans de la loi scolaire du 31 décembre 1959 et de son application, je suis de plus en plus convaincu d'avoir œuvré là pour la justice et l'harmonie nécessaire à la paix scolaire.

Inscrit au quatrième plan, l'équipement sportif et culturel à Saint-Laurent-de-Chamousset, Montrottier, Poule, Chessy, Amplepuis, Thizy, Bourg-de-Thizy et Tarare permettra dans les trois années à venir de voir enfin s'installer : terrains de sports, piscines, maison de jeunes.

Maisons de retraite à Létra et à Haute-Rivoire, restaurant rénové à Tarare, montreront aux vieillards que la solidarité à leur égard n'est pas un vain mot.

Reste évidemment, dans une région à l'économie textile difficile, la nécessité de moderniser, de reconvertir, de décentraliser. C'est un problème crucial et extrêmement difficile. De nombreuses démarches ont été entreprises sur Thizy, Bourg-de-Thizy, la Vallée d'Azergues. La porte reste ouverte à toutes ces opérations. La foi et la ténacité des municipalités aidant, mon concours leur étant assuré, il sera un jour possible de compléter des implantations industrielles telles que les Ciments Lafarge dans la Vallée d'Azergues, l'usine de chaudronnerie mécanique en cours à Tarare, pour ne parler que des plus importantes, par d'autres équipements.

Electrices, Electeurs, mon ami Gabriel FOUGEROUSE, Conseiller Général, Maire de Saint-Laurent-de-Chamousset, et moi-même, nous sommes conscients du rôle important que doit jouer le député de la 9e Circonscription du Rhône.

Fidèles avec vous à la constitution de 1958 et à celui qui l'incarne, le Général de Gaulle, convaincus que la République a et aura besoin encore longtemps d'avoir à sa tête une autorité lucide et ferme, persuadés que la France doit constituer l'un des maillons essentiels de l'Europe politique, nous vous demandons de nous faire confiance le dimanche 18 novembre 1962.

Comme nous le disions en 1958, nous vous demandons d'apporter votre pierre à l'édifice et votre contribution nationale à la République, à la France et à l'Europe en votant pour :

TITULAIRE :

Joseph RIVIÈRE ✳ ✠ ✠

Maire de Tarare - Conseiller Général du Rhône

Député sortant

SUPPLEANT :

Gabriel FOUGEROUSE ✳

Maire de St-Laurent-de-Chamousset - Conseiller Général du Rhône

Docteur Vétérinaire

Imp M. Varinard - Tarare